

Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport
Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin
Band: 41 (1984)
Heft: 6

Vorwort: Sport et politique : vent d'est, vent d'ouest!
Autor: Jeannotat, Yves

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Sport et politique: vent d'est, vent d'ouest!

Yves Jeannotat

Les temps où l'on osait prétendre que sport et politique n'ont rien à voir ensemble sont révolus. S'il est encore quelqu'un pour affirmer le contraire, il se trompe profondément. Leur interdépendance est, sinon totale, du moins très importante et l'influence (la nuance existe) que ces deux domaines exercent l'un sur l'autre est indiscutable: que l'on parle de sport d'élite ou de sport populaire! Mais commençons par le premier de ces deux objets: le sport de haute performance!

D'où viennent les fonds qui vont permettre aux champions, aux futurs sélectionnés, aux champions internationaux et olympiques en puissance de s'entraîner, de se soigner et de... vivre conformément aux exigences? De l'Etat directement, dans les pays totalitaires, et de l'économie privée, donc indirectement de l'orientation sinon de l'engagement politique, dans la plupart des pays occidentaux dits à régime capitaliste. Quant au sportif, dans sa grande pureté intérieure, il ne connaît pas, il ne remarque pas, il ne sent pas toujours ces interférences. Son ignorance, coupable ou naïve, n'empêche pourtant pas qu'elles existent. Mais en fait, sont-elles condamnables? C'est une question de point de vue et d'interprétation. La fédération, l'association, le club, le champion sont heureux de pouvoir compter sur la manne publique pour forger leurs grandes victoires. Or, qui dit manne publique dit aussi pouvoirs publics, et qui dit pouvoirs publics dit politique. Il n'est donc que juste, finalement, que cette dernière récolte, en partie du moins, les fruits d'une moisson à la prospérité de laquelle elle a servi d'engrais, un engrais sans lequel l'épi serait probablement resté bien léger.

Certes, les abus existent: au niveau des autorités quelquefois qui, pour rehausser le prestige d'un régime contesté ou pour démontrer le bien-fondé des options d'un



M. Egli perplexe: vent d'est, vent d'ouest?

parti, n'hésitent pas à prendre à leur compte la réussite d'un champion: exploitation morale éhontée et bien mal compensée par un semblant de récompense matérielle, dont le but est d'ailleurs beaucoup plus de contraindre au silence que de contribuer à la promotion socio-professionnelle. Abus aussi au niveau des entreprises que seul intéresse, la plupart du temps, l'aspect commercial, en l'occurrence la valeur marchande d'un sportif désabusé et pris en sandwich entre la publicité et l'appât du gain, un sandwich consommé goulûment par les masses, puis oublié – ou digéré si l'on veut – sans délai!

Plus que le sport d'élite encore, le sport populaire est étroitement lié à la politique. Il appartient, bien sûr, à l'individu de prendre soin de son état physique et de sa santé, et personne ne conteste plus, aujourd'hui, que le sport soit un moyen efficace, voire indispensable pour y parvenir. Mais il est du ressort des pouvoirs publics de créer les structures qui vont lui permettre de mener à bien son entreprise: installations appropriées, facilités d'accès aux grands espaces, autorisations d'utilisation des forêts et des cours d'eau pour ne donner que quelques exemples, qui sont autant de services publics et qui équivalent à autant d'actes politiques. Toute négligence dans ce domaine découlerait d'une attitude coupable, puisque portant atteinte, indirectement du moins, à la santé du citoyen.

Enfin, le fait qu'il y ait pratiquement dans tous les pays des ministres et des responsables des sports et que ceux-ci se réunissent régulièrement pour débattre de problèmes de fonds, de problèmes qui touchent la société dans son ensemble, démontre mieux encore la puissance des liens qui unissent le sport et la politique.

Récemment (voir page 12), ils se sont retrouvés en conférence à Malte pour tenter d'apporter un remède à la violence dans les stades. Leurs travaux qui, dans le cadre de l'UNESCO n'aboutissent, on le sait, qu'à des recommandations, changeront-ils quelque chose à l'ambiance dramatique et guerrière qui entoure si souvent, depuis quelque temps, l'affrontement pacifique des sportifs? C'est loin d'être certain. Mais les gouvernements auront du moins démontré avoir à cœur que la paix règne à nouveau pleinement sur l'événement sportif.

Certes, on peut se demander si l'on ne cherche pas à endormir le mal plutôt que d'en découvrir et d'en éliminer la cause. Or, il est probable – certain même – que celle-ci prend son origine à l'extérieur et que le stade ne sert que d'alibi aux projets funestes de forces occultes, profondément politiques elles aussi, et dont on se sert avec une grande habileté. Plutôt que de chercher à combattre la violence, il vaudrait mieux apporter délibérément la paix. Oui, mais comment? En étant «sport» partout, même en politique!... ■